

Québec, le 1^{er} mars 2019

Madame Marie-Hélène Robert
Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés
855, rue Sainte-Catherine Est, 21^e étage
Montréal (Québec) H2L 4P5

**Objet : Projet de ligne à 735 kV entre les postes Micoua et du Saguenay par
Hydro-Québec**

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue du 21 au 24 janvier 2019 sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes :

Question 1 :

Vous indiquez à la page 5-24 de votre étude d'impact, en faisant référence aux aires de répartition identifiées dans le Programme de rétablissement du caribou des bois du fédéral, que :

« La zone d'étude du projet chevauche deux de ces aires de répartition : l'aire QC3-Pipmuacan et, de part et d'autre de celle-ci, l'aire de répartition QC6, qui représente la majorité de l'aire occupée par le caribou forestier au Québec ».

Cependant, à la page 5-27 de votre étude, vous précisez que :

« La zone d'étude recoupe l'aire de répartition de la population de caribou forestier nommée Pipmuacan (voir la carte 5-4). Cette aire, fournie à l'hiver 2017 par le MFFP, a été tracée à partir d'un ensemble de données télémétriques de différents suivis effectués au fil du temps. L'aire de répartition de la population Pipmuacan servira de cadre pour l'analyse de l'impact du projet sur le caribou forestier ».

- Pourquoi n'avoir sélectionné que l'aire de répartition de la population Pipmuacan pour votre cadre d'analyse et non pas aussi l'aire de répartition QC6 qui est également traversée par la ligne projetée Micoua-Saguenay ?



Question 2 :

La commission souhaiterait connaître les différents moyens de communication que vous utilisez pour informer les villégiateurs et les pourvoyeurs en territoires fauniques structurés au sujet de la construction des chemins d'accès ainsi qu'au sujet de la construction et de l'entretien d'une ligne. Veuillez expliciter de quelle manière vous offrez à ces utilisateurs du territoire la possibilité d'échanger avec vous et d'exprimer leurs préoccupations et leurs demandes.

Question 3 :

Des intervenants économiques de la Côte-Nord et du Saguenay ont exprimés devant la commission leur souhait de maximiser les retombées économiques régionales du projet.

Veuillez expliciter à la commission d'enquête quelles sont les politiques d'Hydro-Québec en ce qui a trait à l'attribution des contrats de sous-traitance à des entreprises locales et régionales et, le cas échéant, précisez si ces pratiques (fractionnement des contrats par exemple) ont évolué depuis les dernières années en raison de changements à vos pratiques ou de modifications à votre environnement d'affaires (ententes commerciales par exemple)?

Veuillez expliciter à la commission d'enquête en quoi a consisté la clause de sous-traitance régionale pour le projet Chamouchouane-Bout-de-l'Île?

Veuillez également préciser les raisons qui justifient l'application ou la non application de cette clause pour le projet de ligne Micoua-Saguenay pour les entreprises de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Question 4 :

Dans la section 9.1.2 de l'étude d'impact, pour la section de 95 km au départ du poste Micoua, vous précisez que la largeur de l'emprise de la ligne seule serait de 92,6 m et que « Lorsque jumelée à la ligne à 735 kV existante (circuit 7019) à la sortie du poste Micoua, une surlargeur de 62,1 m sera ajouté du côté nord de l'emprise ».

Pour le reste du tracé, vous affirmez que la largeur de l'emprise de la ligne seule serait de 97,4 m « et une surlargeur de 64,5 m sera ajoutée du côté nord de l'emprise lorsque la ligne projetée est jumelée à la ligne à 735 kV existante ».

Veuillez confirmer à la commission la largeur et la longueur totale de l'emprise qui serait aménagée lorsque la ligne projetée serait jumelée à une ligne existante.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le **6 mars** prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux. Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse. Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Caroline Cloutier
Coordonnateur du secrétariat de la commission